



**Journée de promotion de la santé mentale
positive et du bien-être**

**Journée de mobilisation sur la prévention
de la violence et de l'intimidation
dans les écoles**

ACTES DE COLLOQUE

Coordination et rédaction

Direction du soutien au milieu scolaire et aux partenaires de l'éducation (DSMSPE)

Direction des services éducatifs complémentaires (DSEC)

Direction générale des services de soutien aux élèves (DGSSE)

Sous-ministériat de la réussite éducative et de la main-d'œuvre (REMO)

Pour information

Renseignements généraux

Ministère de l'Éducation

1035, rue De La Chevrotière, 27^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095

Ligne sans frais : 1 866 747-6626

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Éducation

ISBN 978-2-555-01232-5 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025

25-155-01_w2

TABLE DES MATIÈRES

JOURNÉE DE PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE POSITIVE ET DU BIEN-ÊTRE	1
MISE EN CONTEXTE	1
COMMUNICATIONS PRÉSENTÉES DANS LE CADRE DE CETTE JOURNÉE	2
Actions intégrées en promotion de la santé et en prévention en milieu scolaire pour favoriser la santé mentale	2
L'estime de soi : partie intégrante du capital psychologique pour favoriser une santé mentale positive et la réussite éducative	3
Le sentiment d'appartenance à l'égard de l'école : réfléchir à des leviers d'intervention	4
L'éducation en plein air et les arts : une approche porteuse pour aborder la crise climatique	5
JOURNÉE DE MOBILISATION SUR LA PRÉVENTION DE LA VIOLENCE ET DE L'INTIMIDATION DANS LES ÉCOLES	6
MISE EN CONTEXTE	6
COMMUNICATIONS PRÉSENTÉES DANS LE CADRE DE CETTE JOURNÉE	7
L'approche Santé et bien-être du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys : une approche positive, globale et systémique pour un milieu scolaire sain, sécuritaire et bienveillant	7
Plateforme de consignation ÉVIO	9
Mesures de soutien et d'encadrement	10
Collaborer avec les parents	11
LES PROCHAINES ACTIONS	12
LISTE DES ORGANISMES PRÉSENTS LORS DES JOURNÉES DES 23 ET 24 MAI 2024	13
CRITÈRES DE SÉLECTION DES RESSOURCES ET ORGANISMES PROPOSÉS	15
LISTE D'ORGANISMES ET DE RESSOURCES SELON LE THÈME	16
AIDE À LA DÉCISION	20

JOURNÉE DE PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE POSITIVE ET DU BIEN-ÊTRE

23 mai 2024

Mise en contexte

Le ministère de l'Éducation a convié, le 23 mai 2024, des membres du réseau de l'éducation et des partenaires à une journée consacrée à la promotion de la santé mentale positive et du bien-être à l'école. Il était possible d'y participer en mode présentiel ou virtuel.

La Journée de promotion de la santé mentale positive et du bien-être a rassemblé des acteurs clés du secteur de l'éducation pour qu'ils puissent partager des connaissances, discuter des défis actuels et explorer des actions prometteuses. Des intervenants renommés du domaine de l'éducation et du bien-être y ont animé des conférences et des ateliers interactifs, enrichissant ainsi les réflexions sur la santé mentale positive et le bien-être en contexte scolaire.

Des kiosques étaient également tenus par différents partenaires près de la salle principale à l'arrivée le matin, pendant l'heure du dîner et lors des pauses.

La Journée visait, par un regard porté sur différents thèmes sous-jacents, à démontrer la faisabilité et l'efficacité des actions mises en œuvre dans les milieux de vie pour la santé et le bien-être des jeunes.

Au total, 270 personnes ont participé à l'événement (180 en présence et 90 en mode virtuel).

Ce document fait état des présentations réalisées par les différents invités lors de ces journées et rend compte de leurs travaux sur les sujets abordés.



Communications présentées dans le cadre de cette journée

Actions intégrées en promotion de la santé et en prévention en milieu scolaire pour favoriser la santé mentale

Présentatrice : Marie-Claude Roberge, conseillère scientifique, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

La santé mentale positive est bien plus que l'absence de maladie : c'est également avoir un sentiment positif à l'égard de la vie et un bon fonctionnement psychologique et social. La santé mentale fluctue selon les situations rencontrées et les ressources disponibles pour y faire face. Elle a un effet protecteur sur la santé physique, le risque de troubles mentaux et les comportements suicidaires.

Le fait d'accroître les possibilités de développement et de contrôle sur sa vie et de réduire les sources de stress dommageables permet à ceux qui sont bien de s'épanouir, retarde l'apparition de certains problèmes, en atténue les symptômes et améliore la qualité de vie des personnes ayant un trouble mental. Quant aux déterminants de la santé mentale, les politiques sociales influent sur les possibilités offertes aux individus, la qualité des milieux de vie influe sur l'exposition à des facteurs de risque et de protection et le soutien apporté aux jeunes facilite le développement de compétences en plus de permettre de réduire les conséquences de certaines expériences ou de certains traumatismes.

Les politiques scolaires traduisent des préoccupations claires pour la santé mentale du personnel et des jeunes, la protection contre la violence, le harcèlement, la discrimination, l'équité, la diversité, l'inclusion et la sécurité culturelle, l'encadrement de la consommation de substances psychoactives, la sécurité alimentaire, le corridor de services ainsi que les conditions de travail du personnel.

L'école est un milieu de vie propice à la santé mentale lorsqu'on y trouve de la valorisation de l'engagement des jeunes, un climat d'inclusion, d'entraide et de non-jugement, des relations interpersonnelles attentionnées et respectueuses, des possibilités d'accompagnement pour le personnel, des réponses rapides aux difficultés vécues, du personnel sensible aux réalités des jeunes, de la participation des familles à la vie scolaire ainsi que de la collaboration avec la communauté pour le développement global des jeunes.

L'école peut amener les jeunes à être capables de relever les défis par le développement des compétences personnelles et sociales, des possibilités de mise en pratique lors de situations réalistes et des rétroactions jumelées à des interventions dans les milieux de vie.

Outils : École en santé (le [réfèrent ÉKIP](#) et le [projet Épanouir](#))

L'estime de soi : partie intégrante du capital psychologique pour favoriser une santé mentale positive et la réussite éducative

Présentateurs : Caroline McCarthy, spécialiste en éducation et en développement des habiletés cognitives et émotionnelles, et Joël Monzée, docteur en neurosciences

L'estime de soi est le sentiment plus ou moins favorable qu'une personne éprouve à son propre égard. Cela inclut sa valeur, son unicité ainsi que la considération et le respect qu'elle se porte. L'estime de soi serait liée à la motivation, à la performance, à la satisfaction au travail, à la stabilité émotionnelle, à la gestion efficace du stress et des conflits et au bonheur. Elle est aussi une variable importante dans la capacité d'ajustement de l'élève permettant de limiter le stress engendré par les tracas quotidiens.

L'émotion stabilise l'adaptation, la direction, l'activation et la mobilisation. Elle s'accompagne de charges émotionnelles. Si la charge émotionnelle est trop grande, une crise apparaît. Si l'élève a une relation de confiance avec un adulte, il sera possible d'apaiser le stress engendré par une charge émotionnelle avant l'apparition d'une crise. Cependant, si l'élève n'a personne pour l'apaiser, le stress sera chronique et les crises ne pourront pas être évitées.

La résilience a des limites dont la structure mentale va témoigner. En effet, des enfants peuvent se conformer et tenter de résister, mais leurs blessures psychiques s'accumulent.

Favoriser **l'autorégulation** en développant une saine estime de soi permet d'éviter les crises et de maintenir une charge émotionnelle saine.

Des compétences émotionnelles plus développées apportent une meilleure gestion du stress, une estime de soi plus élevée et une plus grande motivation pour apprendre et enseigner. L'estime de soi exerce une influence significative sur l'évaluation cognitive de l'élève. Reconnaître et développer les forces de caractère chez les élèves revêt une importance considérable. En effet, en détectant le potentiel des élèves, on encourage un environnement où la valorisation des points forts est la norme, ce qui renforce la confiance en soi et la sécurité psychologique de chacun.

Une estime de soi élevée engendre des comportements proactifs et des personnes socialement compétentes capables de coopérer, de résoudre des problèmes, de gérer leurs émotions et de communiquer de manière efficace. Cependant, une estime de soi plus faible génère des comportements plus timides, de l'anxiété ou de l'agressivité et limite l'accès aux occasions d'apprentissage et de développement personnel. Enfin, **la reconnaissance des forces de caractère** et le développement des compétences émotionnelles sont des éléments essentiels pour soutenir le développement de l'estime de soi et ainsi promouvoir la santé psychologique des élèves en favorisant les éléments en lien avec leur capital psychologique.

Outil : [Laboratoire du bien-être optimal en éducation \(Laboe\)](#)

Le sentiment d'appartenance à l'égard de l'école : réfléchir à des leviers d'intervention

Présentatrices : Isabelle Archambault, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur l'école, le bien-être et la réussite éducative des jeunes, et Anne-Sophie Denault, professeure titulaire à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval

Avoir un sentiment d'appartenance à l'égard de l'école, c'est se sentir en sécurité, avoir l'impression d'être membre d'une communauté, se sentir accepté, apprécié et respecté par les autres ainsi qu'avoir l'impression d'être à sa place. Le sentiment d'appartenance apporte des émotions positives, telles que le sentiment d'utilité et la fierté de fréquenter l'école, des relations sociales positives avec l'ensemble des membres de l'environnement scolaire et une participation active aux activités de l'école et de l'enseignant en classe. De plus, il apporte une protection pour les élèves les plus isolés des pairs, ceux qui présentent des défis particuliers et ceux qui sont issus de l'immigration. Pour tous les élèves, au-delà des apprentissages, le sentiment d'appartenance est une source directe de soutien émotionnel et de sécurité nécessaire face à l'instabilité et au stress.

Adopter une perspective axée sur le développement positif consiste à répondre aux besoins des élèves et à développer les valeurs de l'école, à offrir des adultes significatifs et des institutions sans contraintes, avec diverses ressources et possibilités, ainsi qu'à accroître les champs d'intérêt et les compétences de tous les élèves, y compris ceux ayant des besoins particuliers et les personnes issues de l'immigration.

Les écoles qui favorisent le sentiment d'appartenance sont des écoles où **les adultes** se mobilisent et investissent des ressources et du temps pour échanger et établir des liens avec tous leurs élèves, en plus de prévoir des lieux et des moments d'échange et d'interaction avec et entre les élèves.

Les activités parascolaires favorisent les émotions positives telles que le sentiment de fierté, les relations sociales avec les pairs et les animateurs ainsi que la participation active à la vie de l'école. De plus, ces activités favorisent la connaissance de soi, la gestion des émotions et du stress, l'adoption de comportements prosociaux par les activités en groupe et l'engagement social. Elles favorisent également l'augmentation de l'estime de soi, l'amélioration des habiletés sociales et l'adoption de meilleures habitudes de vie.

Afin que les actions soient efficaces, il faut les planifier et leur donner des objectifs clairs. Les activités doivent s'inscrire dans une vision globale et positive de la santé, du bien-être et de la réussite des élèves. Les actions doivent aussi viser des compétences globales, tenir compte des référents sociaux et culturels et offrir aux élèves de la place pour faire des choix, prendre des responsabilités, participer à l'élaboration de projets, utiliser leur créativité et développer leur initiative. Il faut également favoriser l'adoption d'une vision inclusive, distribuer équitablement les ressources, offrir du soutien aux animateurs, proposer des activités diversifiées et éviter les critères de sélection.

Outil : [Les meilleures pratiques en matière d'activités parascolaires](#)

L'éducation en plein air et les arts : une approche porteuse pour aborder la crise climatique

Présentateurs : Jean-Philippe Ayotte-Beaudet, titulaire de la Chaire de recherche sur l'éducation en plein air et professeur à l'Université de Sherbrooke, et Catherine Malboeuf-Hurtubise, psychologue pour enfants et professeure à l'Université Bishop's

L'éducation en plein air en milieu éducatif consiste en l'utilisation des lieux naturels et construits comme ressources pédagogiques au service du développement et des apprentissages des jeunes, en continuité avec les programmes éducatifs. L'apprentissage au contact de la nature peut améliorer l'attention, la rétention des apprentissages et la capacité à transférer des apprentissages dans la vie quotidienne. De plus, il diminue la sédentarité, la perception d'effort, la pression sanguine et les risques associés à la myopie. Il réduit aussi les symptômes liés à l'anxiété, en plus d'augmenter le bien-être général, le sentiment d'efficacité personnelle et l'estime de soi. L'éducation par la nature permet également le développement des relations sociales entre les élèves, offre des occasions supplémentaires de collaboration et a le potentiel d'augmenter l'équité en éducation. Enfin, elle favorise le respect de la nature et la protection de l'environnement.

L'écoanxiété se définit par des effets émotifs, cognitifs et physiques qu'une personne ressent en prenant conscience des impacts de l'action humaine sur le climat et l'environnement. Elle implique plusieurs émotions difficiles comme la colère, la tristesse, la culpabilité et le désespoir et suscite un sentiment d'urgence d'agir pour améliorer le sort de la planète. Elle constitue une réaction normale à une situation réellement souffrante et stressante. Cependant, plusieurs jeunes disent avoir vu leurs propos invalidés ou ignorés en tentant de parler des changements climatiques. À l'école, les enfants expriment ouvertement le besoin de parler des changements climatiques. Il faut donc créer des espaces sécuritaires pour reconnaître l'écoanxiété et en parler ouvertement avec les enfants.

La création artistique et le dialogue philosophique peuvent aider les enfants dans leur quête de sens. Ils permettent aussi de soutenir l'autodétermination, ce qui mène à l'adoption de comportements proenvironnementaux. L'utilisation des arts avec les enfants facilite et encourage l'expression et la connaissance de soi, la discussion ainsi que l'identification de ses émotions par un mode différent de communication. Elle encourage l'expression verbale des émotions et la communication d'émotions difficiles ou souffrantes. Le dialogue philosophique aide les enfants à prendre conscience de leurs pensées et émotions. Il permet de créer un espace sécuritaire dans lequel les enfants peuvent penser par et pour eux-mêmes. Cela favorise la diminution de l'anxiété et l'augmentation de l'autodétermination.

JOURNÉE DE MOBILISATION SUR LA PRÉVENTION DE LA VIOLENCE ET DE L'INTIMIDATION DANS LES ÉCOLES

24 mai 2024

Mise en contexte

Le ministère de l'Éducation a convié, le 24 mai 2024, des membres du réseau de l'éducation et des partenaires à une journée de mobilisation sur la prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles.

Cette journée avait notamment pour but de permettre aux personnes qui travaillent auprès des élèves de se faire entendre. Ces dernières ont eu l'occasion de témoigner de ce qu'elles vivent sur le terrain et d'en discuter avec des collègues. Les participants ont ainsi échangé à propos de leurs besoins, des défis rencontrés et des initiatives réalisées, ce qui a permis au ministre de faire le point sur la violence vécue dans les écoles. De plus, les informations recueillies ont permis de bonifier le modèle de plan de lutte qui a été diffusé dans le réseau scolaire au courant de l'hiver 2025.

Des kiosques étaient également tenus par différents partenaires près de la salle principale à l'arrivée le matin, pendant l'heure du dîner et lors des pauses.

Au total, 380 personnes ont participé à l'événement (260 en présence et 120 en mode virtuel).

La journée était divisée en trois blocs, comprenant chacun une période d'échange en grand groupe, une période de discussion en sous-groupes et des présentations d'acteurs du réseau scolaire.

- Le premier bloc, consacré aux mesures de prévention, a permis aux participants de témoigner de l'analyse de la situation réalisée dans leur milieu ainsi que de leurs pratiques et des défis qu'ils rencontrent dans la mise en œuvre des mesures préventives. De plus, ce bloc a abordé l'importance de tous les acteurs dans la prévention.
- Le deuxième bloc était consacré aux mesures d'intervention, de soutien et d'encadrement. Les participants ont été invités à faire part de leurs pratiques en lien avec la mise en œuvre des mesures de soutien et d'encadrement auprès des élèves victimes, témoins et instigateurs de violence.
- Le troisième bloc a servi à mettre en commun les besoins, les meilleures pratiques et les défis rencontrés en matière de collaboration avec les parents et d'application des sanctions disciplinaires.

Communications présentées dans le cadre de cette journée

L'approche Santé et bien-être du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys : une approche positive, globale et systémique pour un milieu scolaire sain, sécuritaire et bienveillant

Présentatrices : Stéphanie Lapointe, Priscilla Côté et Annik Bissonnette, représentantes du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSSMB)

L'approche de prévention de la violence au sein des établissements d'enseignement a grandement évolué depuis 30 ans. La pratique est passée d'interventions basées sur les incidents de violence à l'approche punitive, pour finalement arriver à l'approche centrée sur le bien-être et le développement des compétences sociales et émotionnelles des élèves ainsi qu'à l'approche éducative et inclusive.

Afin d'avoir une pratique organisationnelle efficace, il faut se concentrer sur le développement d'une vision commune et partagée. Pour aider les enseignants, les gestionnaires des établissements d'enseignement et tous les professionnels de l'enseignement, le Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSSMB) propose un site comprenant plusieurs documents de référence, dont un plan Santé et bien-être et un code de vie éducatif. Il fait aussi la promotion de la surveillance active ainsi que du Centre d'intervention pédagogique en contexte de diversité.

La démarche d'accompagnement en santé et bien-être comporte cinq étapes. La première consiste à comprendre le concept de santé et bien-être. À cette fin, il faut sensibiliser au fait que la santé et le bien-être des élèves et du personnel ont un effet sur la réussite éducative. De plus, il faut reconnaître l'importance du développement des compétences sociales et émotionnelles chez ces derniers. La deuxième étape consiste à analyser les éléments à mettre en place en utilisant divers outils, dont le référent ÉKIP et des sondages menés auprès des élèves et des parents, dans le but de fixer des objectifs pour l'élaboration du plan Santé et bien-être. La troisième étape est réservée à la planification des actions de prévention-promotion. La sélection des activités et des programmes à mettre en œuvre ainsi que la réalisation d'un plan d'action en font partie. La quatrième étape correspond à l'élaboration des protocoles d'intervention. Les intervenants doivent concevoir, diffuser, appliquer et réguler les protocoles d'intervention, en fonction des obligations légales, des besoins et des constats du milieu. La cinquième étape consiste à ajuster les actions en les évaluant qualitativement et quantitativement. En fonction des évaluations, le plan Santé et bien-être doit être révisé annuellement.

Les priorités ciblées sont la promotion des compétences sociales et émotionnelles et la concertation autour du plan d'action. De plus, les mesures de prévention et de promotion à privilégier sont celles qui contribuent au sentiment de sécurité des élèves et des membres du personnel, à la collaboration des élèves et du personnel ainsi qu'au développement professionnel en matière de pratiques éducatives efficaces. En outre, les actions que doivent poser les premiers intervenants devant un acte de violence et d'intimidation sont de réagir, de rassurer les personnes concernées, de les diriger vers l'aide appropriée et d'effectuer un suivi avec elles.

Outils :

- [Documents de référence du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeys](#)
- [Centre d'intervention pédagogique en contexte de diversité](#)



Plateforme de consignation ÉVIO

Présentatrices : Pascale Gingras et Audrey Lebanc, représentantes du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM)

La situation de départ du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) concernant le plan de lutte contre l'intimidation et la violence comportait plusieurs défis, tels que le manque d'uniformité dans le choix des outils de signalement des établissements. Une réduction de la charge administrative pour les directions et l'uniformisation des pratiques entre les établissements étaient des points souhaités par le CSSDM. La plateforme de gestion des événements d'intimidation et de violence (ÉVIO) a justement pour objectif d'uniformiser les pratiques des établissements et d'en assurer la conformité. Elle comporte trois parties distinctes.

Premièrement, la partie **Intervention** est utilisée pour consigner un nouvel événement de violence, d'intimidation ou de violence à caractère sexuel. L'intervenant peut y indiquer les élèves impliqués, le moment de la journée, la personne en position d'autorité, l'arme utilisée (le cas échéant) et les interventions réalisées. Deuxièmement, la partie **Gestion** est utilisée pour analyser les événements. Il est possible d'y trouver un rapport détaillé des événements et leur statut (« à valider », « à traiter », « terminé »). Troisièmement, la partie **Prévention** correspond aux différentes données conservées, qui ont chacune leur rôle à jouer. Les données quantitatives et descriptives servent à l'ajustement régulier des mesures de prévention et à l'analyse de l'évolution dans le temps. Les données qualitatives sont utilisées pour le rehaussement des pratiques d'intervention.

Les prochaines étapes envisagées par le CSSDM sont le soutien aux utilisateurs, la valorisation du bénéfice en matière de qualité des pratiques, le rehaussement du niveau de compréhension collectif, l'augmentation du niveau de validité des données, l'entraînement à l'analyse et à l'utilisation des données et le dépôt des documents associés au plan de lutte.

Outil : [ÉVIO](#)



Mesures de soutien et d'encadrement

Présentatrice : Sylvie Bourgeois, agente de soutien régional au dossier Climat scolaire et prévention de la violence et de l'intimidation, région Laval, Laurentides et Lanaudière (LLL)

Cette présentation aborde les actions mises en place dans les régions où M^{me} Bourgeois contribue à assurer des interventions adéquates et efficaces lors de situations de violence et d'intimidation.

La formation et la sensibilisation du personnel consistent à former et à outiller le personnel qui intervient auprès des élèves. Une formation sur le rôle de l'adulte témoin, des capsules de formation pour les transporteurs scolaires ainsi qu'un accompagnement des directions d'établissement sont offerts. Diverses formations sont également proposées sur des thèmes tels que le bien-être, les apprentissages sociaux et émotionnels, le climat scolaire ou la discrimination. Un outil d'aide à la décision pour la compilation des actes de violence, d'intimidation et de violence à caractère sexuel (VACS) est disponible. Ces initiatives permettent de mieux comprendre les formes de violence et d'intimidation, de développer des compétences et de s'outiller pour intervenir efficacement.

La formation et la sensibilisation du deuxième intervenant incluent des formations offertes à tous les intervenants pivots de la région Laval-Laurentides-Lanaudière (LLL), des ateliers et des capsules vidéo pour les intervenants des établissements scolaires ainsi qu'une formation sur la consignation des événements de violence et d'intimidation. De plus, un guide intitulé *Lignes directrices : violences à caractère sexuel (VACS)* et un protocole en situation de VACS ont été élaborés et sont diffusés. Les effets de ces initiatives sont de mieux outiller les deuxièmes intervenants pour la réalisation de la démarche de soutien et d'encadrement en situation de violence et d'intimidation. Celle-ci est séparée en quatre étapes importantes :

1. Évaluer la situation;
2. Intervenir en fonction de l'évaluation;
3. Assurer le suivi et réguler les actions;
4. Consigner et transmettre les informations.

La formation et la sensibilisation des jeunes comprennent des capsules et des ateliers sur la violence, l'intimidation, la résolution de conflits, le consentement sexuel, le consentement lié au partage d'images intimes et l'importance des témoins. De plus, une mesure capitale de cette section correspond au développement des compétences sociales et émotionnelles ainsi que des comportements prosociaux. Les effets de ces initiatives sont d'éduquer et de responsabiliser les jeunes par rapport aux conséquences de leurs actes.

Le soutien et l'encadrement lors de situations de violence et d'intimidation correspondent à un ensemble de stratégies et de dispositifs mis en place pour protéger les élèves, prévenir les comportements violents et intervenir efficacement lorsqu'ils se produisent.

Outil : [Mesures de soutien et d'encadrement](#)

Collaborer avec les parents

Présentatrice : Mélanie Laviolette, présidente de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ)

La présidente de la Fédération des comités de parents du Québec était invitée à échanger avec le ministre et les participants à propos de la collaboration entre les milieux scolaires et les parents. Il a d'abord été souligné qu'il est important de rassurer les parents quant au fait que l'avenir de leurs enfants ne se définit pas par un comportement. Une telle intervention permet de maintenir la **communication avec les parents**, qui est primordiale. Ensuite a été soulevée l'importance de la **collaboration santé-éducation-communautaire** pour ce qui est de soutenir les familles et d'éviter les ruptures de services. Pour y arriver, il est important d'ouvrir les portes de l'école vers la communauté scolaire. De plus, clarifier le rôle de chacun permet d'éviter que les élèves soient punis deux fois, par l'école et les parents.

M^{me} Laviolette a souligné qu'il faut éviter d'intervenir sur le négatif, et plutôt renforcer les comportements positifs et le potentiel des élèves. Elle a abordé l'importance d'arrimer les interventions faites auprès des instigateurs et des victimes et d'en informer les familles impliquées pour sortir du discours mentionnant parfois que « l'école n'a rien fait ».



LES PROCHAINES ACTIONS

D'autres initiatives liées au Plan de prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles 2023-2028 seront ou ont été déployées en 2025.

Une formation à l'intention de tous les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire visera l'acquisition des connaissances nécessaires au développement de la compétence « Adoption de comportements prosociaux », puisqu'elle constitue la base des apprentissages essentiels en ce qui concerne la prévention de la violence et la promotion du bien-être. Des contenus tirés du référent ÉKIP ont été rendus disponibles en avril 2025 et des outils seront élaborés pour soutenir leur transmission aux élèves. Ce référent, conçu en partenariat par le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de l'Éducation et l'Institut national de santé publique, est déjà connu du réseau de l'éducation. Il propose des actions de promotion de la santé et de prévention à mener en contexte scolaire auprès des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire. Les contenus pour soutenir le développement des compétences personnelles et sociales des élèves seront répartis en 23 fiches détaillant les connaissances à enseigner.

Une formation à l'intention du personnel scolaire, liée aux contenus obligatoires de la mesure « Former les élèves » du Plan de prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles 2023-2028, l'aidera à soutenir le développement des compétences personnelles et sociales chez les élèves. En collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de l'Éducation a rendu disponible en avril 2025, cette formation sur les compétences personnelles et sociales à tous les membres du personnel scolaire. Visant à promouvoir le sentiment de bien-être tant chez les élèves que chez le personnel scolaire et ayant comme base le référent ÉKIP, cette formation aborde notamment l'utilité du développement des compétences émotionnelles et sociales et ses bienfaits. Elle traite des conditions favorables au soutien du développement des compétences chez les élèves, telles que la modélisation des comportements par l'adulte, l'enseignement explicite, la réintégration des apprentissages dans les activités éducatives et la mise en pratique des compétences dans le quotidien. Il s'agit d'une formation de 90 minutes offerte en virtuel de manière asynchrone, ce qui donne au personnel scolaire la possibilité de la suivre au moment de son choix.

Une semaine pour la prévention de la violence et de l'intimidation et la promotion du bien-être à l'école aura lieu chaque année. Elle permettra aux acteurs des milieux scolaires de se former et de partager des pratiques prometteuses et innovantes afin de favoriser un climat scolaire sain, sécuritaire et bienveillant à l'école. Cette initiative favorisera l'engagement dans les milieux ainsi que l'orientation concertée et la planification commune d'actions tenues tout au long de l'année. La première de ces semaines annuelles a eu lieu du 17 au 21 mars 2025.

LISTE DES ORGANISMES PRÉSENTS LORS DES JOURNÉES DES 23 ET 24 MAI 2024

Organisme	Site Web et mission
Collectif Vital	Le Collectif Vital a pour mission d’amener la population québécoise à adopter de saines habitudes de vie au quotidien. Il favorise des milieux de vie sains et inclusifs, en intervenant collectivement auprès des décideurs.
Institut Pacifique	L’ Institut Pacifique développe et met en œuvre des savoir-faire en matière de résolution de conflits et d’enseignement des compétences sociales. Outillant l’enfant et l’adolescent pour des relations harmonieuses, ses programmes et services agissent sur tout le climat d’un milieu donné et influencent le parcours scolaire et personnel de milliers de jeunes chaque année.
Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement (CQJDC)	La mission du Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement est de favoriser le bien-être des jeunes de 0 à 25 ans qui vivent des difficultés comportementales, sociales, affectives et scolaires, et de faire progresser la qualité des services qui leur sont offerts.
Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV)	La mission du Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence est de prévenir la radicalisation menant à la violence et les actes à caractère haineux par l’éducation, la mobilisation et l’accompagnement de la population de Montréal et du Québec dans une approche communautaire déployée afin d’agir en amont, orientée vers l’accessibilité pour tous, concertée avec les partenaires de tous les milieux et ancrée dans une expertise à la fois scientifique et pratique.
Fondation Dr Julien	La mission de la Fondation Dr Julien est de garantir l’accès à la pédiatrie sociale en communauté pour : ▪ offrir des soins et des services intégrés et personnalisés aux enfants en difficulté âgés de 0 à 18 ans; ▪ dépister, réduire ou éliminer les stress toxiques nuisant à leur développement dans le respect de l’ensemble de leurs droits fondamentaux; ▪ leur redonner, ainsi qu’à leur famille, du pouvoir et de l’espoir afin qu’ils puissent reprendre le contrôle de leur vie tout en étant accompagnés par leur communauté et les établissements.

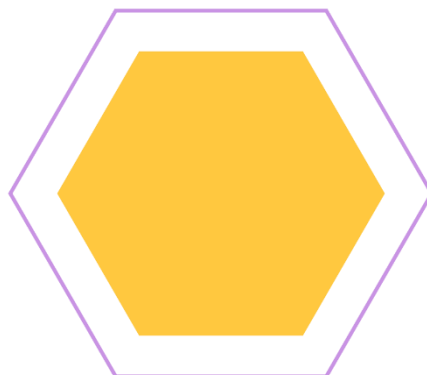
Organisme	Site Web et mission
Observatoire pour l'éducation et la santé des enfants (OPES)	L' Observatoire pour l'éducation et la santé des enfants a pour mission d'optimiser les activités scientifiques visant à comprendre les impacts de diverses conditions, circonstances (comme la pandémie de COVID-19) et interventions qui influent sur le développement psychosocial, l'éducation, le bien-être et la santé de tous les enfants et des jeunes vivant au Québec, de la grossesse jusqu'à 25 ans, avec une attention particulière aux inégalités.
ACLAM	ACLAM crée des occasions de partage et des espaces créatifs propices à nourrir les passions. En appuyant le déploiement d'activités parascolaires culturelles complémentaires à l'offre sportive, cet organisme contribue au développement global des élèves du secondaire et à leur propulsion vers leur plein potentiel. ACLAM porte notamment les programmes Secondaire en spectacle et Improvincial.
Boscoville	Boscoville contribue au bien-être des jeunes en soutenant les milieux par le développement, le déploiement et la promotion des meilleures pratiques de prévention et d'intervention psychosociale.
ASPQ (Ça se cultive)	Ça se cultive propose un répertoire d'outils simples et variés qui ont été spécialement conçus pour faciliter l'accompagnement des jeunes dans l'acquisition de compétences personnelles et sociales essentielles au développement d'une santé mentale florissante.



CRITÈRES DE SÉLECTION DES RESSOURCES ET ORGANISMES PROPOSÉS

Lorsque le ministère de l'Éducation propose des outils et des partenaires, il s'appuie sur trois critères :

- la nécessité d'avoir une portée nationale;
- la cohérence des ressources offertes (formations, documents, etc.) avec les orientations et encadrements ministériels, notamment les suivants :
 - [Loi sur l'instruction publique](#) et [Loi sur l'enseignement privé](#);
 - [Programme de formation de l'école québécoise \(PFEQ\)](#);
 - [Bonnes pratiques numériques gouvernementales](#);
 - [Plan de prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles 2023-2028](#);
 - [Loi sur le protecteur national de l'élève](#);
 - [Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation 2020-2025](#);
 - [ÉKIP : Santé, bien-être et réussite éducative des jeunes](#);
- le fait que les ressources sont appuyées sur des écrits scientifiques (données probantes) ou qu'elles ont prouvé leur efficacité au fil du temps.



LISTE D'ORGANISMES ET DE RESSOURCES SELON LE THÈME¹

Organisations ou ressource	Site Web et thème principal abordé
Thème PRÉVENTION	
Collectif Vital	Le Collectif Vital a pour mission d'amener la population québécoise à adopter de saines habitudes de vie au quotidien. Il met en place des milieux de vie sains et inclusifs, en intervenant collectivement auprès des décideurs.
Hors-Piste	Par le développement des compétences psychosociales et la promotion du bien-être psychologique, le programme Hors-Piste vise la prévention des troubles anxieux et autres troubles d'adaptation, du préscolaire au postsecondaire.
ASPQ (Ça se cultive)	Ça se cultive propose un répertoire d'outils simples et variés qui ont été spécialement conçus pour faciliter l'accompagnement des jeunes dans l'acquisition de compétences personnelles et sociales essentielles au développement d'une santé mentale florissante.
ÉKIP	Le référent ÉKIP présente des actions de promotion de la santé et du bien-être ainsi que de prévention à mener auprès des jeunes d'âge scolaire afin de contribuer à leur persévérance scolaire et à leur réussite éducative. Le référent ÉKIP est mis à la disposition du réseau scolaire pour soutenir, notamment, la mise en œuvre d'actions intégrées de promotion de la santé mentale. Il est à la base des contenus obligatoires en matière de développement des compétences personnelles et sociales prévus par la mesure « Former les élèves ».
Projet Épanouir	Le projet Épanouir vise à mettre en œuvre des actions universelles directement auprès des jeunes, mais également dans les différents milieux de vie dans lesquels ils évoluent, dans le but de favoriser leur épanouissement et le développement de leurs compétences personnelles et sociales.
Mobilisation pour la socialisation à l'école (MOBSOC)	Le projet Mobilisation pour la socialisation à l'école (2021-2024) est une initiative de développement partenarial visant à soutenir la mobilisation des milieux scolaires pour la mise en œuvre de mesures intégrées et structurées favorisant la socialisation des élèves, leur bien-être psychologique ainsi que la prévention de la violence.

¹ Les organismes scolaires sont responsables du choix de leurs ressources et outils en fonction de l'analyse de leur milieu et de leurs besoins. La liste présentée n'est pas exhaustive. Un bottin de ressources et outils établi en fonction des mesures du PPVI a été rendu disponible.

Organisations ou ressource	Site Web et thème principal abordé
Capsana	Capsana se consacre entièrement à la promotion de la santé et des saines habitudes de vie ainsi qu'à la prévention. Capsana a notamment conçu la campagne de communication PAUSE, qui propose aussi un site de référence, des événements de déconnexion 24 h ainsi que des activités dans les milieux fréquentés par les jeunes. L'organisme a élaboré un guide informatif sur l'utilisation des écrans au primaire auquel le ministère de l'Éducation a collaboré.
ÉquiLibre	L'organisme ÉquiLibre vise la santé et le bien-être acquis en toute liberté par l'individu afin qu'il développe une image corporelle positive. Sa mission est de favoriser le développement d'une image corporelle positive chez les individus et de créer des environnements inclusifs qui valorisent la diversité corporelle, par des actions de sensibilisation et de soutien au changement de pratiques.
École branchée	Le média à but non lucratif École branchée a pour mission de contribuer au développement professionnel de tous les acteurs de l'éducation pour favoriser la réussite éducative à l'ère du numérique.
Thème PRÉVENTION / INTERVENTION	
Institut Pacifique	L' Institut Pacifique développe et met en œuvre des savoir-faire en matière de résolution de conflits et d'enseignement des compétences sociales. Outillant l'enfant et l'adolescent pour des relations harmonieuses, ses programmes et services agissent sur tout le climat d'un milieu donné et influencent le parcours scolaire et personnel de milliers de jeunes chaque année.
Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement (CQJDC)	La mission du Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement est de favoriser le bien-être des jeunes de 0 à 25 ans qui vivent des difficultés comportementales, sociales, affectives et scolaires, et de faire progresser la qualité des services qui leur sont offerts.
Boscoville	Boscoville contribue au bien-être des jeunes en soutenant les milieux par le développement, le déploiement et la promotion des meilleures pratiques de prévention et d'intervention psychosociale.
Chaire de recherche Bien-être à l'école et prévention de la violence	La Chaire de recherche Bien-être à l'école et prévention de la violence avait pour mission de créer un environnement scolaire bienveillant au sein duquel élèves et adultes se sentiraient bien et soutenus, pouvant contribuer à diminuer les risques de violence et ainsi faire de l'école un endroit agréable à fréquenter. C'est dans cette optique et afin de soutenir les milieux scolaires québécois dans leurs efforts de créer des environnements accueillants et sécurisants que la Chaire a mené ses travaux selon deux grands axes : la recherche et la formation.

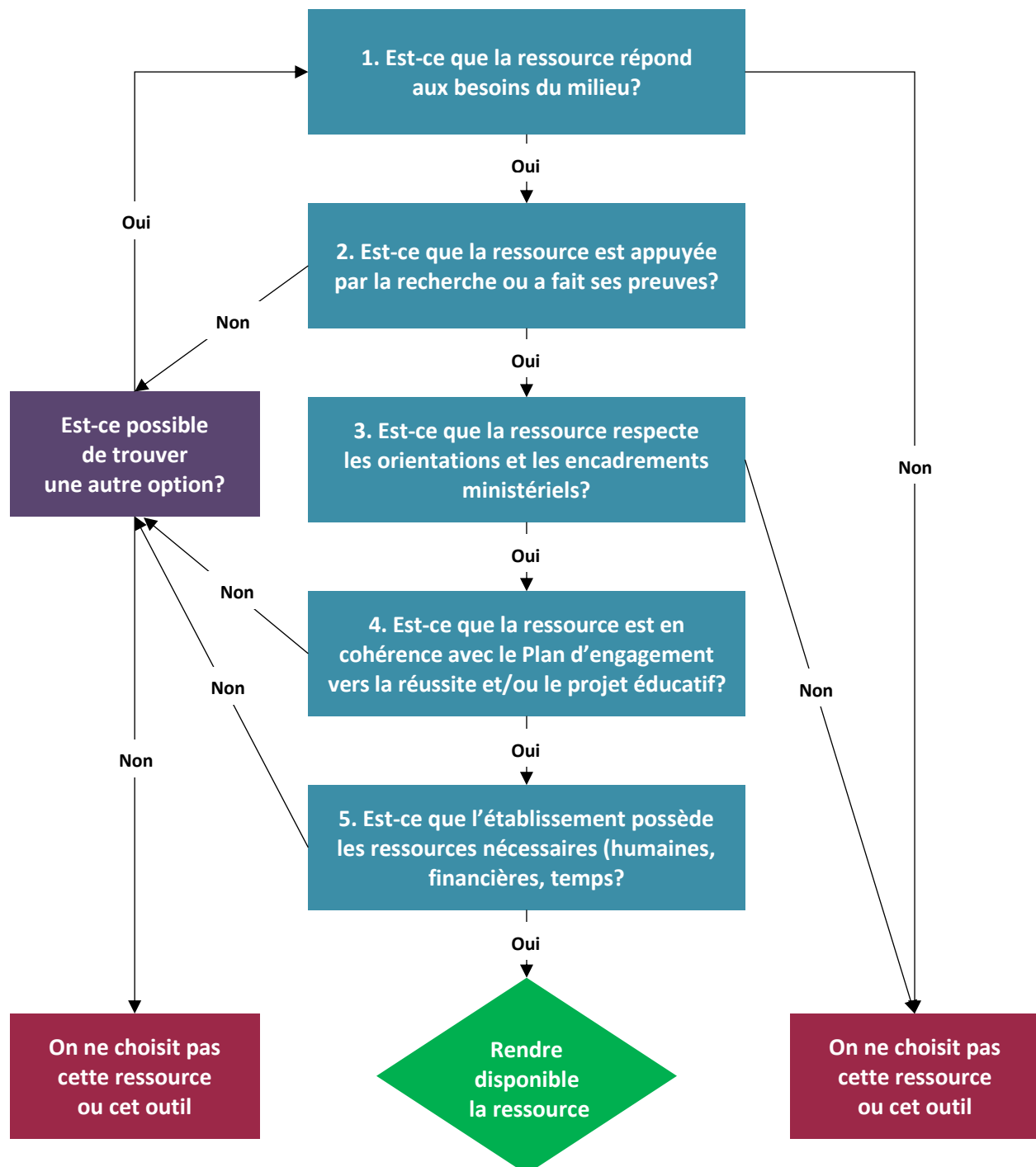
Organisations ou ressource	Site Web et thème principal abordé
Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV)	La mission du Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence est de prévenir la radicalisation menant à la violence et les actes à caractère haineux par l'éducation, la mobilisation et l'accompagnement de la population de Montréal et du Québec dans une approche communautaire déployée afin d'agir en amont, orientée vers l'accessibilité pour tous, concertée avec les partenaires de tous les milieux et ancrée dans une expertise à la fois scientifique et pratique.
Centre d'expertise Marie-Vincent	Le Centre d'expertise Marie-Vincent est un service de soutien pour les enfants et les adolescents victimes de violences à caractère sexuel, les enfants de moins de 12 ans qui présentent des comportements sexuels problématiques et leurs proches. Sa ligne de services-conseils permet également de soutenir les personnes qui travaillent auprès des enfants et des adolescents. Grâce à son programme de formations, ce centre contribue au transfert des connaissances et au développement des meilleures pratiques en matière de prévention et d'intervention en violence sexuelle auprès des enfants et des adolescents. Les formations s'adressent aux professionnels qui gravitent autour des enfants et des adolescents.
Thème « SANCTION » / MESURES DE SOUTIEN ET D'ENCADREMENT	
YMCA	YMCA Libère ta tête est un programme d'intervention précoce qui aide les ados et les jeunes adultes à gérer le stress et l'anxiété en tenant compte de leurs besoins. En leur présentant des outils fondés sur les données probantes et en favorisant la création de liens, ce programme aide les jeunes à composer avec l'anxiété et à améliorer leur sentiment de bien-être. Le programme de prévention du décrochage scolaire YMCA Alternative Suspension est conçu pour contrer certains facteurs de risque. Il vise à offrir aux jeunes l'occasion de transformer une suspension scolaire en expérience positive afin de vivre une réintégration harmonieuse à l'école. De plus, le programme vise à réduire le nombre de suspensions répétitives et à favoriser le développement personnel et l'autonomie de l'élève par, notamment : ▪ l'insertion dans un milieu favorable à la valorisation personnelle; ▪ l'acquisition d'aptitudes sociales; ▪ la promotion du respect de soi-même et des autres. Le programme a développé des liens solides avec les cadres scolaires, les intervenants scolaires et les directions.

Organisations ou ressource	Site Web et thème principal abordé
Équijustice	Équijustice est une association provinciale à but non lucratif comptant 23 membres à travers tout le Québec. Le réseau offre une expertise en matière de justice réparatrice et de médiation citoyenne. Mus par des valeurs de respect et d'ouverture, les membres d'Équijustice privilégient une approche humaine et équitable.
AUTRES	
Tel-jeunes	Tel-jeunes accompagne les ados du Québec au quotidien, dans leurs découvertes, premières expériences, questionnements et difficultés. Ses équipes sont là pour les petits doutes comme les grandes angoisses.
Jeunesse, J'écoute	Jeunesse, J'écoute est le seul service de santé mentale en ligne disponible 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, au Canada, offrant un soutien gratuit, multilingue et confidentiel pour aider tous les jeunes à libérer leurs émotions.
Éducaloi	Éducaloi est un organisme neutre et indépendant dont la mission est de vulgariser le droit et de développer les compétences juridiques de la population du Québec. Éducaloi offre des ressources validées pour la population en général, le personnel scolaire et les élèves.
Composer le 211 pour obtenir une liste d'organismes locaux et régionaux.	



AIDE À LA DÉCISION

En cohérence avec les critères d'analyse qu'il utilise, le Ministère met à la disposition des intervenants du réseau scolaire un outil d'aide à la décision pour soutenir et faciliter leur prise de décision quant au choix de ressources ou d'outils. Des questions complémentaires sont proposées à la suite de cet outil pour bonifier la réflexion des équipes-écoles.



- Quelles sont les raisons qui motivent le choix de cette ressource?
- Quels sont les liens entre la ressource et les encadrements scolaires suivants :
 - le code de vie de l'établissement?
 - le plan de lutte contre l'intimidation et la violence?
 - le projet éducatif?
 - le plan d'engagement vers la réussite (PEVR)?
 - la *Loi sur l'instruction publique* (LIP)?
 - la *Loi sur l'enseignement privé* (LEP)?
- Comment la ressource est-elle complémentaire aux actions déjà en place dans mon milieu scolaire?
- Quels sont les liens possibles entre la ressource et les pratiques mises en place dans mon milieu scolaire?
- En quoi ce projet répond-il à un défi ou à un besoin de mon milieu scolaire?

